

# Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal de NOORDPEENE

CR 2022-03

8 avril 2022

Convocation du 4 avril 2022

## Membres présents :

Mmes Isabelle MARCANT, Marie-Laure GLORANT, Michèle GUWY, Delphine LUTUN, Marie WYART.  
MM. Thierry DEHONDT-BEDAGUE, Laurent BALZA, Benoît CATRICE, Benoît DECLERCQ, Emmanuel MONKERHEY, Albert PIETERSOONE, Stéphane SOCKEEL, Bernard VERHAEGHE, René SELOSSE

## Membres ayant donnés pouvoir :

Mme Nathalie BALZA donne pouvoir à M. Laurent BALZA

## Membres absents excusés :

Néant

## Vérification du quorum :

M. le Maire vérifie si le quorum du conseil municipal est atteint. Le quorum du conseil municipal est atteint.

## Secrétaire de séance :

M. le Maire demande à l'assemblée qui souhaite assurer le secrétariat de séance. Marie-Laure GLORANT lève la main et exprime le souhait de le faire et de le fournir rapidement. Le Conseil est d'accord à l'unanimité des membres présents.

## Validation du compte-rendu du conseil précédent :

Le secrétaire de mairie a fait parvenir à l'ensemble du conseil une copie du compte-rendu effectué par la secrétaire de séance du 4 mars 2022, Marie-Laure GLORANT. Le compte-rendu a été adopté à l'unanimité des membres présents.

Puis M. le Maire, qui préside la séance, est passé à l'ordre du jour.

- Adoption du compte de gestion

Le compte de gestion représente les dépenses et les recettes saisies par la perception durant l'année 2021.

### **Résultats budgétaires de l'exercice de la commune de Noordpeene**

	Section d'investissement	Section de fonctionnement
Recettes (nettes en euro)	92 682,01 €	569 055,54 €
Dépenses (nettes en euro)	185 524,72 €	588 088,58 €
Résultat de l'exercice		
• Excédent (Recettes – Dépenses)		
• Déficit	-92 842,71 €	-19 033,04 €

Suite aux explications et à l'exposition des résultats par M. Romain MORVAN, secrétaire de mairie, le conseil municipal, excepté M. le Maire, procède au vote et valide le compte de gestion à l'unanimité des membres présents. Il est à préciser que M. le Maire n'a pas le droit d'assister aux votes sur les adoptions du compte de gestion, du compte administratif et tout ce qui concerne le budget de la commune.

- Adoption du compte administratif

Le compte administratif représente les dépenses et les recettes saisies par la mairie durant l'année 2021.

**Résultats du compte administratif de la commune de Noordpeene.**

Fonctionnement	Recettes (R)	569 055,54 €
	Dépenses (D)	588 088,58 €
	Résultats (R-D)	<b>- 19 033,04 €</b>
Investissement	Recettes (R)	92 682,01 €
	Dépenses (D)	185 524,72 €
	Résultats (R-D)	<b>-92 842,71 €</b>

	Investissement	Fonctionnement
Résultats de l'exercice	<b>-92 842,71 €</b>	<b>- 19 033,04 €</b>
Résultats antérieurs	108 759,94 €	92 508,40 €
Part affectée à l'investissement		
Résultats cumulés	15 917,23 €	73 475,36 €
Restes à réaliser :		
▪ Dépenses	0,00 €	0,00 €
▪ Recettes	0,00 €	0,00 €
Résultats cumulés R.A.R.	0,00 €	0,00 €
Résultat corrigé	15 917,23 €	73 475,36 €

**EXCEDENT : 89 392,59 €**

Suite aux explications et à l'exposition des résultats par M. Romain MORVAN, secrétaire de mairie, le conseil municipal, excepté M. le Maire, procède au vote et valide le compte administratif à l'unanimité des membres présents.

- Adoption des reports pour le nouveau budget

Suite aux résultats du compte de gestion et du compte administratif 2021, il est proposé de reporter l'excédent d'investissement 2021 aux recettes d'investissements 2022, soit 15 917,23 € et de reporter l'excédent de fonctionnement 2021 aux recettes de fonctionnement 2022, soit 73 475,36 €.

Le conseil municipal, excepté M. le Maire, procède au vote et valide les reports à l'unanimité des membres présents.

- Adoption du budget 2022

Le budget est un ensemble de prévisions de recettes et de dépenses pour l'année en cours. Il faut donc intégrer les recettes et les dépenses déjà reçues et effectuées depuis janvier, tout en prévoyant les dépenses et les recettes jusqu'en décembre. Le budget doit être équilibré : autant de dépenses que de recettes.

**FONCTIONNEMENT**

	Dépenses de la section de fonctionnement	Recettes de la section de fonctionnement
Crédits de fonctionnement Votes au titre du présent budget	579 306,36 €	505 834,00 €
002 Résultat de fonctionnement reporté		73 475,36 €
Total de la section de fonctionnement	<b>579 309,36 €</b>	<b>579 309,36 €</b>

## INVESTISSEMENT

	Dépenses de la section d'investissement	Recettes de la section d'investissement
Crédits d'investissement Votes au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	949 373.26 €	933 456,03
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		15 917,23 €
<b>Total de la section investissement</b>	<b>949 373,26 €</b>	<b>949 373,26 €</b>

Suite aux explications et à l'exposition de la vue d'ensemble par M. Romain MORVAN, secrétaire de mairie, le conseil municipal, excepté M. le Maire, procède au vote et valide le compte de gestion à l'unanimité des membres présents.

- Délibération pour application de la M57

Nous avons été informés par les Finances Publiques qu'un changement de mode de gestion comptable est à prévoir. En effet, d'un plan comptable M14, l'ensemble des municipalités doivent évoluer vers une instruction comptable M57. Ce changement est obligatoire à compter du 1er janvier 2024. Pour faciliter la gestion en interne et permettre la formation du secrétariat de mairie, l'ensemble des membres présents à adopter à l'unanimité, le passage à la gestion M57 à partir du 1er janvier 2023.

- Convention d'adhésion pôle santé sécurité au travail avec le CDG 59

L'ensemble des salariés de la commune ont bénéficiés de l'entretien annuel obligatoire. Le souhait a émergé que l'ensemble de l'équipe passe une visite médicale, comme dans les entreprises privées. À l'unanimité des membres présents, il a été adopté l'ajout d'une convention pôle santé et sécurité au travail avec le CDG 59. Nous précisons que cela n'aura pas d'impact supplémentaire sur la cotisation que nous réglons déjà au CDG 59.

- Compte-rendu du Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes

L'activité Mardi Gras fût une réussite en termes d'organisation et du rôle à tenir pour chacun des conseillers. Ils participeront, en tant qu'organisateur et guides, à la marche de la Peene, qui se déroulera le 23 avril 2022. Ils souhaitent organiser une opération SPA, en collectant des denrées alimentaires animales, l'ensemble des habitants seront informés prochainement par un passage en porte à porte et un flyer. Le Conseil a été sollicité pour la Ducasse, ils doivent prévoir des actions et des bénévoles pour réaliser leurs projets.

- Boîte à idées

Nous avons eu 2 sollicitations dans la boîte à idées.

Idée n°1 : Adopter des poules pour les déchets de cantine.

**Notre réponse : L'idée est bonne mais la gestion d'un poulailler, même petit, sera trop compliqué. Il faut savoir que les employés municipaux ramènent déjà chez eux les déchets de cantine pour les donner à leurs poules, pour ceux qui en ont. Une action devra être mise en place pour sensibiliser les employés et les enfants à la réduction de leurs déchets de table et le gâchis alimentaire.**

Idée n°2 : Ajout d'un jeu à destination des 1-3 ans sur l'aire de jeu.

**Notre réponse : Effectivement, il manque un jeu pour cette tranche d'âge. Nous avons chargé Delphine LUTUN de regarder les tarifs et différents offres possibles à destination des 1-3 ans.**

- Communications et questions diverses

### **Renouvellement CNAS pour 2022**

Nous sommes à l'heure du bilan pour le dispositif CNAS à destination des employés municipaux. Pour rappel, le CNAS est l'équivalent du Comité d'Entreprise pour les entreprises privées. Le bilan est extrêmement positif et la municipalité a donc voté le renouvellement, à l'unanimité des membres présents.

### **Passage du Chtriman – Gravelines 2022**

Ce triathlon passera sur la commune le dimanche 3 juillet 2022 et un besoin de 10 signaleurs a été émis par l'organisation. Bernard VERHAEGHE est chargé de trouver l'ensemble des signaleurs.

### **Motion du conseil communautaire de la CCFI en soutien au peuple ukrainien et en faveur de la paix en Ukraine**

La motion a été approuvée à l'unanimité des membres présents. Pour lire la motion, rendez-vous sur le site internet de la CCFI.

### **Panneaux pour les salles**

Des panneaux pour la salle DE BACKER et la salle PAUL HAZARD ont été commandés et ils seront posés prochainement.

### **Réflexion sur l'aire de détente**

Un projet d'aire de détente, situé sur le parcours vélo entre Noordpeene et Buyssechre, au niveau de l'entreprise VITSE. Financé entièrement par CCFI, il sera mis : un dépose-vélo et des tables de pique-nique. Cette disposition et ce lieu ont été validés à l'unanimité des membres présents.

### **Travaux – Pilastres de l'école maternelle**

Les pilastres de l'école maternelle représentaient un danger pour les enfants : les dégâts du temps et des saisons ont dégradé les éléments en métal, situés entre les pilastres. Le métal a été enlevé et les pilastres doivent être refaits. Plusieurs devis ont été demandés et une sélection d'entreprise est en train d'être faite.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h41.

Thierry DEHONDT

Benoît CATRICE

Bernard VERHAEGHE

Albert PIETERSOONE

Isabelle MARCANT

Michèle GUWY

Marie-Laure GLORANT

Delphine LUTUN

Marie WYART

Laurent BALZA

Benoît DECLERCQ

Emmanuel MONKERHEY

René SELOSSE

Stéphane SOCKEEL